

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL DE AIN-DEFLA



SAISON SPORTIVE
2023/2024

BULLETIN OFFICIEL

N° 23

DU 02 MAI 2024

SITE WEB:

WWW.LWFAINDEFLA.COM



LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

COMMISSION DE DISCIPLINE

SEANCE DU 29/04/2024

ETAIENT PRESENTS :

Mms :-BOUZEKAR Mansour, Président
 -GOUASMI Benyoucef, Secrétaire
 -DJEZZAR Ali, Membre

TRAITEMENT DES AFFAIRES :**BILAN**

DESIGNATION DES AFFAIRES	HONNEUR	Pré-Honneur	JEUNES	TOTAL
AFFAIRES	05	02	07	14
AVERTISSEMENTS	16	05	21	42
EXPULSIONS	02	01	05	08
CONTESTATIONS DE DECISION	02	04	01	07
CONDUITES INCORRECTES	02	01	00	03
DIRIGEANTS SIGNALES	00	00	00	00
AMENDES	22.500,00	20.500,00	23.500,00	66.500,00

CHAMPIONNAT DIVISION HONNEUR SENIORS DU 26 et 27 Avril 2024.**Affaire N°149 : Rencontre/ CRBOD (Oued-Djemaa) VS CRBEA (El-Amra) en Séniors du 26/04/2024.****Joueurs Avertis : (06)**

-BEDJAOUI Abdennour Lic N°23W44J0440 Club CRBOD -----C.A.S
 -SEDDAR Khaled Lic N°23W44J0499 Club CRBOD -----C.A.S
 -MENNAL Yahia Lic N°23W44J0402 Club CRBOD -----Jeu Dangereux
 -GHENNAM Bilel Lic N°23W44J0420 Club CRBOD -----C.A.S
 -GUETNI Moussa Lic N°23W44J0782 Club CRBEA -----Jeu Dangereux
 -HADOUCH Bilel Lic N°23W44J0328 Club CRBEA -----C.A.S

Affaire N°150: Rencontre/ MBTZ (Tacheta) VS CMBA (Aribs) en Seniors du 26/04/2024.**Joueurs Avertis : (02)**

-AMARI Mohamed-Zakaria Lic N°23W44J0288 Club CMBA -----C.A.S

Affaire N°151: Rencontre/ OMSL (Sidi-Lakhdar) VS CRBAS (Ain-Sultane) en Séniors du 26/04/2024.**Joueur Averti : (01)**

-BELAZRI Bilel Lic N°23W44J0412 Club OMSL -----C.A.S

Affaire N°152: Rencontre/ CRBAL (Ain-Lechiakh) VS CRBAT (Ain-Torki) en Séniors du 27/04/2024.**Joueur Exclu : (01)**

-LARBI Salim Lic N°23W44J0363 Club CRBAT Ain-Torki-Agression envers officiel (Arbitre Directeur)-Un (01) An ferme de suspension + Amende de Dix Mille (10.000,00) Dinars (Art/114/RG/FAF).

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA**Joueurs Avertis : (05)**

- SELEM Youcef Lic N°23W44J0392 Club CRBAT -----C.A.S
- BENHENNOUR M'hamed Lic N°23W44J0374 Club CRBAT -----C.A.S
- ACHOUR Kheireddine Lic N°23W44J0360 Club CRBAT -----C.A.S
- BOUAZRI Brahim Lic N°23W44J0384 Club CRBAL -----C.A.S
- BENAYAD Amir Lic N°23W44J0253 Club CRBAL -----C.A.S

Amende de Cinq Cent (500,00) Dinars au Club CRBAT Ain-Torki pour conduite incorrect (ART/130/RG/FAF).

Affaire N°153: Rencontre/ CSAT (T.I.Ziyad) VS USD (Djelida) en Séniors du 27/04/2024.

CSAT TAREK-IBN-ZIYAD : BAHA Hassen Lic N°23W44J0272-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00) Dinars-Circulaire N°02 FAF du 09/11/2023.

CSAT TAREK-IBN-ZIYAD : ABID Karim Lic N°23W44J0307-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00) Dinars-Circulaire N° 02 FAF du 09/11/2023.

Joueur Exclu : (01)

-OUHEMNA Fethi Lic N°23W44J0245 Club CSAT Tarek-Ibn-Ziyad-Comportement antisportif envers adversaire – Deux (02) matchs fermes de suspension+ Mille Cinq Cent (1.500,00) Dinars (ART/111/RG/FAF).

Joueurs Avertis : (02)

- BOUNESSIS Abderaouf Lic N°23W44J0248 Club CSAT -----Jeu Dangereux
- KHERICI Brahim Lic N°23W44J0049 Club CSAT -----Jeu Dangereux

Amende de Cinq Cent (500,00) Dinars au Club CSAT Tarek-Ibn-Ziyad pour conduite incorrecte (ART/130/RG/FAF).

CHAMPIONNAT DIVISION PRE-HONNEUR DU 26/04/2024 (3éme Journée PLAY-OFF).

Affaire N°154 : Rencontre/ CRBK (El-Khemis) VS CAA (El-Attaf) en Séniors du 26/04/2024.

CRBK El-Khemis : ADJAL Yazid Lic N°23W44J1912-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00) Dinars-Circulaire N°02 FAF du 09/11/2023.

CRBK El-Khemis : AMROUNE Abdelkader Lic N°23W44D0001 Secrétaire du Club-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00)-Circulaire N° 02 FAF du 09/11/2023.

CRBK El-Khemis : HARIZI Moustapha Lic N°23W44j0058-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00)-Circulaire N° 02 FAF du 09/11/2024.

Dirigeant Expulsé : (01)

-AMROUNE Abdelkader Lic N°23W44D0001 Secrétaire du Club-Entrée à l'intérieure du stade sans autorisation de l'arbitre-Un (01) match ferme de suspension (ART/101/RG/FAF).

CAA El-Attaf : BOUZID-ARAIBI Mohamed-Amine Lic N°23W44J1811-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00)-Circulaire N° 02 FAF du 09/11/2024.

Joueur Exclu : (01)

-ADJAL Yazid Lic N°23W44J1912 Club CRBK Khemis-Cumul de Cartons (JD+CD)-Un (01) match de suspension ferme (ART/103/RG/FAF).

Joueurs Avertis : (04)

- MANSOURI Abdelkader Lic N°23W44J1454 Club CAA El-Attaf -----C.A.S
- DJEMMALI Oussama Lic N°23W44J0060 Club CRBK Khemis-----C.A.S
- NEZELFAR Noureddine Lic N°23w44j0015 Club CRBK Khemis-----C.A.S
- MADJENE Oussama Lic N°23W44J0025 Club CRBK Khemis -----C.A.S

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

Amende de Cinq Cent (500,00) au club CRBK El-Khemis pour conduite incorrect (ART/130/RG/FAF).**Affaire N°155:** Rencontre/ ESB (Sidi-Bouabida) VS RCAM (Mekhatria) en Séniors du 26/04/2024.Joueur Averti : (01)

-OTMANI Mohamed Lic N°23W44J0129 Club RCAM -----C.A.S

CHAMPIONNAT CATEGORIES DES JEUNES DU 20/04/2024**Affaire N°85 :** Rencontre/ CRBEA (El-Amra) VS ESB (Sidi-Bouabida) du 26/04/2024.Joueurs Avertis en U19 : (02)

-NEFIDSA Abderahmane Lic N°23W44J1667 Club ESB -----C.A.S

-NOUMERI Mahdi Lic N°23W44J1376 Club CRBEA -----C.A.S

Affaire N°86 : Rencontre/ OMSL (Sidi-Lakhdar) VS SCM (Miliana) du 27/04/2024.Joueurs Avertis en U19 : (02)

-BENKHALED Mohamed-Naoufel Lic N°23W44J0653 Club SCM -----C.A.S

-IMATITE Abdelmalek Lic N°23W44J0799 Club OMSL -----C.A.S

Affaire N°87: Rencontre/ OM (Miliana) VS USD (Djelida) du 26/04/2024.Joueurs Avertis en U19: (03)

-BENYAMIN Youcef Lic N°23W44J1807 Club USD -----C.A.S

-AOUES Aymene Lic N°23W44J0587 Club USD -----C.A.S

-SEMMAR Rabah Lic N°23W44J1074 Club OM -----C.A.S

Affaire N°88: Rencontre/ CRBBOK (B.O.Khelifa) VS CSAT (T.I.Ziyad) du 26/04/2024.Joueurs Exclus en U19 : (02)**-BELHATHAT Abderaouf Lic N°23W44J0154 Club CRBBOK Bir-Ould-Khelifa-Comportement antisportif envers adversaire-Deux (02) matchs de suspension fermes+Amende de Mille Cinq Cent (1.500,00) Dinars (ART/94/RG/FAF/Jeunes).**

-AOUAR Abdelouadoud Lic N°23W44J0915 Club CSAT Tarek-Ibn-Ziyad-Cumul de Cartons(cas+cas)-Un (01) match de suspension ferme (ART/87/RG/FAF/Jeunes).

Affaire N°89 : Rencontre/ CRBOC (Oued-Chorfa) VS CRBOD (Oued-Djemaa) du 27/04/2024.Joueurs Avertis en U17 : (04)

-DJEBBARI Mohamed Lic N°23W44J1345 Club CRBOC -----C.A.S

-BOUKELTOUM Mohamed Lic N°23W44J1344 Club CRBOC -----C.A.S

-SEBTI Abdennour Lic N°23W44J1372 Club CRBOC -----C.A.S

-DJAOUANE Faical Lic N°23W44J1648 Club CRBOD -----C.A.S

CRBOD OUED-DJEMAA : BOURZAMA Karim Lic N°23W44J1449-Contestation de Décision-Amende de Cinq Mille (5.000,00)-Circulaire N° 02 FAF du 09/11/2023.Joueur Exclu en U19: (01)

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

BOURZAMA Karim Lic N°23W44J1449 Club CRBOD Oued-Djemaa-Insultes envers officiel(Arbitre)-Deux (02) matchs de suspension fermes + Amende de Sept Mille (7.000,00) Dinars (ART/100/RG/FAF/Jeunes).

Joueurs Avertis en U19 : (06)

- LAICH Toufik Lic N°23W44J0977 Club CRBOD -----C.A.S
- BENNICHE Abdelhak Lic N°23W44J0972 Club CRBOD -----C.A.S
- HAFIF Adem Lic N°23W44J0428 Club CRBOD -----C.A.S
- MORSLI Mohamed-Ridha Lic N°23W44J1557 Club CRBOC -----C.A.S
- OTHMANE Adem Lic N°23W44J1560 Club CRBOC -----C.A.S
- MORSLI Sadek Lic N°23W44J1558 Club CRBOC -----C.A.S

Affaire N°90: Rencontre/ CAA (El-Attaf) VS MBTZ (Tacheta) du 01/05/2024.

Joueurs Avertis en U17 : (02)

- BENCHIKH Abderrahmane Lic N°23W44J1535 Club CAA El-Attaf-----C.A.S
- BOUAKBA Houssam eddine Lic N°23W44J1275 Club MBTZ -----C.A.S

Joueur Exclu en U19: (02)

-REBAHI Imad eddine Lic N°23W44J1160 Club MBTZ-Cumul de cartons (CAS+CAS)-Un (01) match ferme de suspension (ART/87/RG/FAF).

-BOUNEDJAR Akram-Abderrahmane Lic N°23W44J1310 Club CAA El-Attaf-Insultes et Crachat sur officiel(Arbitre) – Six (06) mois de Suspension fermes+ Amende de Dix Mille Dinars (10.000,00) au club (ART/103/RG/FAF/Jeunes).

Affaire N°91 : Rencontre/ USD (Djelida) VS SCM (Miliana) du 01/05/2024.

Joueurs Avertis en U19 : (02)

- TETBIRT Issam Lic N°23W44J0651 Club SCM Miliana -----C.A.S
- ABADA Faical Lic N°23W44J0599 Club USD Djelida -----C.A.S

Le Secrétaire,

B.GOUASMI

Le Président,

B.BOUZEKKAR

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

DIRECTION ORGANISATION SPORTIVESEANCE DU 28/04/2024Etaient présents:

Mr: MAZOUZI DJILALI
 Mr: CHERIEF MOHAMED
 Mr: HAFNAOUI MHAMED

PRESIDENT
 SECRETAIRE
 MEMBRE

ORDRE DU JOUR:HOMOLOGATION 23^é journée HONNEUR(SENIORS)

-CRBOD(01) / CRBEA(01) -CRBAL(03) /CRBAT(02)
 -CSAT(01)/ USD(03) -OMSL(03) /CRBAS(02)
 -MBTZ(02)/ CMBA(00) -IRBA()/O M()/N /J
 -SCM/ EXEMPT

HOMOLOGATION 03^é journée P/ HONNEUR(SENIORS) PLAY OFF

-CRBK(01) / CAA(00) -RCAM(01) / ESB(00)

HOMOLOGATION 12^é journée JEUNNES

GROUPE (A)

RENCONTRES	U15	U17	U19
CRBEA / ESB	06/00	05/00	04/03
MBTZ / IRBAB	03/00	02/01	Abs IRBAB
CAA / IRBA	RENV	RENV	RENV

GROUPE (B)

RENCONTRES	U15	U17	U19
OM / USD	00/04	03/02	02/00
OMSL / SCM	01/02	03/01	01 /00
CRBAT /CMBA	00/00	02/04	03/03
CRBBEK/ CRBK	Abs médecin	Abs médecin	Abs médecin

GROUPE (C)

RENCONTRES	U15	U17	U19
CRBOC / CRBOD	01/00	03/01	02/00
CRBAS / NRBBir	04/00	02/00	03/00
CRBOK / CSAT	01/04	Abs CSAT	04/00

CLASSEMENT P/HONNEUR SENIORS 03^é journée PLA OFF (S.T.R)

RANG	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEFALCATION
1	CRBK	06	03	02	01	00	08	03	+05	01 PT
2	CAA	06	03	02	00	01	06	04	+02	
3	RCAM	04	03	01	01	01	05	05	00	
4	ESB	00	03	00	00	03	02	09	-07	

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

CLASSEMENT HONNEUR SENIORS 24^e journée (SOUS TOUTES RESERVES)

RANG	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF	DEFALCATION
1	SCM	57	22	18	03	01	77	13	+64	
2	U S D	52	22	16	04	02	59	20	+39	
3	CRBEA	48	22	14	06	02	48	17	+31	
4	CMBA	39	22	12	03	07	38	33	+05	
5	IRBA	37	22	10	07	05	40	23	+17	
6	OMSL	35	23	10	05	08	44	35	+09	
7	MBTZ	27	23	10	03	10	43	50	-07	06Pts
8	CRBAL	22	22	09	04	09	30	39	-09	09Pts
9	CRBOD	15	22	06	03	13	35	60	-25	06Pts
10	CSAT	11	22	04	01	17	29	59	-30	02Pts
11	OMiliana	08	22	03	05	14	23	50	-27	06Pts
12	CRBAT	05	22	04	02	16	33	70	-37	09Pts
13	CRBAS	02	22	03	04	15	24	54	-30	11 Pts
14	CRBH	Forfait Général								

TRAITEMENT DES AFFAIRES (SENIORS):**AFFAIRE N°023/RENCONTRE/ - IRBA/ OM (S) du 27/04/2024**

-Vu la feuille de match.

-Vu les rapports des officiels (arbitre et délégué).

-Attendu que la rencontre était programmée le 27/04/2024 à EL ABADIA.

-Attendu que l'équipe IRBA et les officiels de la rencontre étaient présents à l'heure et au lieu de la rencontre.

-Attendu que les officiels signalent le non déroulement de la rencontre motivé par l'absence de l'équipe O Miliana.

-Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe O Miliana et annula la rencontre.

-Conformément à l'article 62 RG/FAF(2019/2020) phase retour.

-Par ces motifs la commission décide :

-Match perdu par pénalité à l'équipe O Miliana en attribuant le gain du match à l'équipe IRBA qui marque trois (03)points par un score de trois (03) buts à zéro.

-Amende de Quinze milles(15.000.00) dinars au club OMiliana.

-Défalcation de six (06) points au club OMiliana.

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

TRAITEMENT DES AFFAIRES (JEUNES)**AFFAIRE N° 078 RENCONTRE/ MBTZ/IRBAB(U19) du 27/04/2024**

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels (arbitre et délégué).
- Attendu que la rencontre était programmée le 27/04/2024 à TACHETA.
- Attendu que l'équipe MBTZ et les officiels de la rencontre étaient présents à l'heure et au lieu de la rencontre.
- Attendu que les officiels signalent le non déroulement de la rencontre motivé par l'absence de l'équipe IRBAB.
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire ,l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe IRBAB et annula la rencontre.
- Conformément aux articles 55 et 56 RG/FAF.
- Conformément à la circulaire N° 04/FAF du 15/11/2023.
- **Par ces motifs la commission décide :**
- Match perdu par pénalité à l'équipe IRBAB en attribuant le gain du match à l'équipe MBTZ qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro(00)
- Amende de quinze milles (15.000.00)dinars à l'équipe IRBAB 3ème infraction

AFFAIRE N° 079 RENCONTRE : CRBBEK/CRBK(U19) du 27/04/2024

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels (arbitre et délégué).
- Attendu que la rencontre était programmée le 27/04/2024 àBordj E.Khaled.
- Attendu que l'équipe CRBK et les officiels de la rencontre étaient présents à l'heure et au lieu de la rencontre.
- Attendu que les officiels signalent le non déroulement de la rencontre motivé par l'absence de l'équipe CRBBEK.
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe CRBBEK et annula la rencontre.
- Conformément aux articles 55 et 56 RG/FAF.
- Conformément à la circulaire N° 04/FAF du 15/11/2023.
- **Par ces motifs la commission décide :**
- Match perdu par pénalité à l'équipe CRBBEK en attribuant le gain du match à -l'équipe CRBK qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro(00)
- Amende de quinze milles (15.000.00)dinars à l'équipe CRBBEK 12ème infraction .

AFFAIRE N° 080 RENCONTRE : CRBBEK/CRBK(U17) du 27/04/2024

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels (arbitre et délégué).
- Attendu que la rencontre était programmée le 27/04/2024 à Bordj emir khaled.
- Attendu que l'équipe CRBK et les officiels de la rencontre étaient présents à l'heure et au lieu de la rencontre.
- Attendu que les officiels signalent le non déroulement de la rencontre motivé par l'absence de l'équipe CRBBEK.
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire ,l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe CRBBEK et annula la rencontre.
- Conformément aux articles 55 et 56 RG/FAF.
- Conformément à la circulaire N° 04/FAF du 15/11/2023.
- Par ces motifs la commission décide :
- Match perdu par pénalité à l'équipe CRBBEK en attribuant le gain du match à l'équipe CRBK qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro(00)
- Amende de quinze milles (15.000.00)dinars à l'équipe CRBBEK 1ère infraction .

AFFAIRE N° 081 RENCONTRE : CRBBEK/CRBK(U15) du 27/04/2024

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels (arbitre et délégué).
- Attendu que la rencontre était programmée le 20/04/2024 à Bordj emir khaled.
- Attendu que l'équipe CRBK et les officiels de la rencontre étaient présents à l'heure et au lieu de la rencontre.
- Attendu que les officiels signalent le non déroulement de la rencontre motivé par l'absence de l'équipe CRBBEK.
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire ,l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe CRBBEK et annula la rencontre.
- Conformément aux articles 55 et 56 RG/FAF.
- Conformément à la circulaire N° 04/FAF du 15/11/2023.
- Par ces motifs la commission décide :
- Match perdu par pénalité à l'équipe CRBBEK en attribuant le gain du match à l'équipe CRBK qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro(00)
- Amende de quinze milles (15.000.00)dinars à l'équipe CRBBEK 3ème infraction .

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

AFFAIRE N° 082 RENCONTRE : CRBBOK/ CSAT(U17) du 26/04/2024

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels (arbitre et délégué).
- Attendu que la rencontre était programmée le 26/04/2024 à DJELIDA.
- Attendu que l'équipe CRBBOK et les officiels de la rencontre étaient présents à l'heure et au lieu de la rencontre.
- Attendu que les officiels signalent le non déroulement de la rencontre motivé par l'absence de l'équipe CSAT.
- Attendu qu'après attente du délai réglementaire ,l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe CSAT et annula la rencontre.
- Conformément aux articles 55 et 56 RG/FAF.
- Conformément à la circulaire N° 04/FAF du 15/11/2023.
- **Par ces motifs la commission décide :**
- Match perdu par pénalité à l'équipe CSAT en attribuant le gain du match à l'équipe CRBBOK qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro(00)
- Amende de quinze milles (15.000.00)dinars à l'équipe CSAT 4ème infraction .

Le président

D.MAZOUZI

LE SECRETAIRE,

M.CHERIEF

LIGUE WILAYA FOOTBALL AIN-DEFLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**Séance du 30-04-2024****Etaient présents: MR.HADJ SADOK MOHAMED, DAF
MR.BENGOUFA ABD EL MALEK, SECRETAIRE****La séance fut ouverte à 10h00****Ordre du jour:****1- Etat des recouvrements des amendes**

CLUBS	CAT	B.O	DATE	RENCONTRE	N°-AFFAIRE	COM	MONTANT EN DA
OM	S	23	02-05-2024	OM - IRBA	023	D.O.S	15.000.00 DA
IRBAB	J	23	02-05-2024	MBTZ - IRBAB	078	D.O.S	15.000.00 DA
CRBBEK	U-19	23	02-05-2024	CRBBE - CRBK	079	D.O.S	15.000.00 DA
CRBBEK	U-17	23	02-05-2024	CRBBE - CRBK	080	D.O.S	15.000.00 DA
CRBBEK	U-15	23	02-05-2024	CRBBE - CRBK	081	D.O.S	15.000.00 DA
CSAT	U-17	23	02-05-2024	CRBBOK - CSAT	082	D.O.S	15.000.00 DA
CRBAT	S	23	02-05-2024	CRBAL - CRBAT	152	Discipline	10.500.00 DA
CSAT	S	23	02-05-2024	CSAT - USD	153	Discipline	12.000.00 DA
CRBK	S	23	02-05-2024	CRBK - CAA	154	Discipline	15.500.00 DA
CAA	S	23	02-05-2024	CRBK - CAA	154	Discipline	5.000.00 DA
CRBBOK	J	23	02-05-2024	CRBBOK - CSAT	88	Discipline	1.500.00 DA
CRBOD	J	23	02-05-2024	CRBOC - CRBOD	89	Discipline	12.000.00 DA
CAA	J	23	02-05-2024	CAA - MBTZ	90	Discipline	10.000.00 DA

Très Important

Les amendes parues sur le présent bulletin officiel N°23 Du 02/05/2024.

Doivent être payées avant le 12 juin 2024.

Conformément aux dispositions réglementaires de l'article 133 des RG/FAF:

(Edition 2018),Parues au bulletin officiel N°23 Du 02-05-2024 payables au plus tard le 12-06-2024.

Les Amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe senior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 12h00

**LE SECRETAIR,
A.BENGOUFA**

**LE DAF,
M.HADJ SADOK**